

Créer une truffière

Objectifs	Acquérir les éléments techniques, économiques et juridiques à l'installation et au suivi d'une truffière (tuber uncinatum et tuber mésestéricum)
Public/Prérequis	Membres des associations affiliées à l'AITA, propriétaires forestiers, élus des communes forestières, ressortissants MSA/ fond de formation Vivéa : agriculteurs, sylviculteurs, formateur, agent de développement.
Durée, Période, Lieu	5 jours, du lundi 10h début de formation au vendredi 15h. Cette formation est organisée au CFPPA de l'Aube, sur le site de Croigny (10), ou en délocalisée sur Leuglay (21) en fonction des dates d'inscription. <i>(sous réserve d'un nombre suffisant de participant)</i>
Modalités pédagogiques	Apports théoriques en salle et applications pratiques.
Intervenants	Henri FROCHOT, Chercheur retraité de l'INRA de Nancy /Jean Sébastien POUSSE Léon WERLHEN, retraité ingénieur à l'INRA Vincent DECHAUX, Conseiller à CERFRANCE.
Contenu	<p>1ère journée (10h - 12h ; 13h - 18h45) 10h - 15h Vincent DECHAUX Accueil Tour de table Aspects juridiques, fiscaux, sociaux et économiques</p> <p>15h15 - 18h45 Henri FROCHOT ou JSébastien POUSSE Biologie, écologie Préparation du projet : choix des objectifs, choix du site de plantation</p> <p>2nde journée (08h - 17h30) Henri FROCHOT ou Jean Sébastien POUSSE Caractéristique des sols, antécédents, topographie, orientation, isolement, accès Choix des essences d'arbres truffiers, les essences compagnes</p> <p>3ème journée (09h - 17h45) Léon WERLHEN Choix des modèles de plantations Visite de serres, puis de vieilles truffières.</p> <p>4ème journée (08h30-17h30) Léon WERLHEN Préparation du terrain /Techniques de plantation protection des plants Visite de plantations truffières</p> <p>5ème journée (08h30-15h) Léon WERLHEN Premiers soins aux plants Compétition herbacée Entretien les 3 premières années Surveillance des prédateurs à risque</p> <p>Bilan</p>
Nbre de participants	Ouverture de la formation pour un groupe de 10 personnes au minimum et de 15 maximum.
Evaluation	- Bilan en fin de formation avec les stagiaires <i>(enquêtes de satisfaction)</i> . - Remise d'une attestation de suivi de formation.
Coûts	875 € net de taxes pour les 5 journées. Possibilités d'aide de financement : soit Vivéa pour les personnes inscrites à la MSA, soit par la Région Grand Est sous réserve d'être adhérent d'une association affiliée FFT, ou par la Région Bourgogne Franche Comté . Une participation de 100 euros reste à la charge du participant quel que soit le mode d'aide sollicité.
Hébergement & Repas	Hébergement et repas à proximité du lieu de formation, aux frais des participants. <u>Session sur Croigny</u> : Possibilité de prendre les déjeuners en commun pour 8€/repas, selon le contexte sanitaire. <i>(Règlement à établir le premier jour de formation)</i> <u>Session en délocalisée</u> : règlement directement au restaurant concerné en fin de repas.
Inscriptions (Auprès de Christelle GUYOU)	<p style="text-align: center;">Place réservée par ordre de pré-inscription</p> <p>Le règlement d'un chèque de caution de 100€ à l'ordre de « l'AITA » (Association Interrégionale des Truffes d'Automne) vous est demandé pour votre préinscription. (Encaissé uniquement en cas de désistement inopiné, sans justificatif valable).</p> <p style="text-align: center;">Clôture des inscriptions 1 mois avant le début de session</p> <p>Le règlement définitif de la totalité du montant de la formation restant dû, soit 100€, ou 875€, à l'ordre de « l'agence comptable de l'EPLEFPA de l'Aube » devra être reçu 1 mois avant le début de la formation sous peine d'annulation de l'inscription.</p> <p>CFPPA de l'Aube - Site de Croigny Rue des Etangs 10210 LES LOGES MARGUERON Tél : 03 25 43 75 73 Mail : cfppa.croigny@educagri.fr</p>